



COMPTES ANNUELS

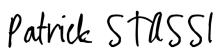
KIABI EUROPE

Société par actions simplifiée

100 RUE DU CALVAIRE 59510 HEM

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

SIRET : 34410327000023

Signé par :

861FF813C6D3448...

Sommaire

Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
Annexes.....	7
Présentation et faits marquants.....	8
Règles et méthodes comptables.....	9
Immobilisations.....	13
Amortissements.....	14
Stocks.....	15
Liste des filiales et des participations.....	16
Etats des échéances des créances et des dettes.....	17
Etat des échéances des créances et des dettes.....	18
Charges constatées d'avance.....	18
Produits constatés d'avance.....	18
Détail des CAP & PAR.....	19
Variation des capitaux propres.....	20
Provisions inscrites au bilan.....	21
Informations relatives au compte de résultat.....	22
Engagements hors bilan.....	25
Evenements post clôture.....	26
Actifs réalisables et passif.....	27

Bilan actif

Signé par :

Patrick STASSI

861FF813C6D3448...

BILAN-ACTIF	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	1 070 396	791 571	278 825	181 422
Fonds commercial	12 992 848	12 425 197	567 651	766 569
Autres immobilisations incorporelles	67 610	0	67 610	122 468
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	14 130 854	13 216 769	914 085	1 070 458
Terrains	32 113	0	32 113	32 113
Constructions	220 026 454	155 023 714	65 002 740	65 166 016
Installations techniques, matériel	19 221 154	13 839 576	5 381 577	4 835 586
Autres immobilisations corporelles	73 431 141	51 061 722	22 369 419	21 626 772
Immobilisations en cours	777 815	0	777 815	4 711 942
Avances et acomptes	1 149 566	0	1 149 566	0
TOTAL immobilisations corporelles	314 638 243	219 925 013	94 713 231	96 372 428
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	9 602 029	0	9 602 029	9 602 029
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	14 684 163	0	14 684 163	14 200 078
TOTAL immobilisations financières	24 286 192	0	24 286 192	23 802 107
Total Actif Immobilisé (II)	353 055 289	233 141 781	119 913 508	121 244 993
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	74 209 271	5 197 800	69 011 471	85 312 408
TOTAL Stock	74 209 271	5 197 800	69 011 471	85 312 408
Avances et acomptes versés sur commandes	493 658	0	493 658	1 672 476
Clients et comptes rattachés	7 370 459	14 807	7 355 652	9 203 943
Autres créances	148 959 599	0	148 959 599	95 202 038
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	156 823 716	14 807	156 808 909	106 078 456
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	19 787 749	0	19 787 749	25 967 298
TOTAL Disponibilités	19 787 749	0	19 787 749	25 967 298
Charges constatées d'avance	9 288 963	0	9 288 963	10 280 920
Total Actif Circulant (III)	260 109 699	5 212 607	254 897 092	227 639 082
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	613 164 988	238 354 388	374 810 600	348 884 075

Bilan passif

Signé par :

Patrick STASSI

861FF813C6D3448...

BILAN-PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel dont versé : 58 922 010	58 922 010	58 922 010
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	5 892 201	5 892 201
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	970 371	970 371
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	69 637 378	51 383 944
TOTAL Réserves	76 499 950	58 246 516
Report à nouveau	0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	74 398 429	63 269 850
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	10 859 203	14 362 866
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	220 679 592	194 801 242
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	6 464 255	6 045 241
Provisions pour charges	11 102 877	17 234 439
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	17 567 132	23 279 681
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	649 576	1 951 109
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	208 117	230 182
TOTAL Dettes financières	857 693	2 181 291
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	532	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 564 935	52 496 517
Dettes fiscales et sociales	71 938 940	67 215 188
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 330 359	669 096
Autres dettes	6 667 216	5 687 046
TOTAL Dettes d'exploitation	132 501 982	126 067 846
Produits constatés d'avance	3 204 201	2 554 014
TOTAL DETTES (IV)	136 563 876	130 803 152
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	374 810 600	348 884 075

Compte de résultat

Signé par :

Patrick STASSI

861EE813C6D3448...

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2024			31/12/2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	1 265 361 144	1 427 318	1 266 788 462	1 241 761 246
Production vendue biens	327	0	327	265
Production vendue services	11 239 973	326 298	11 566 271	11 548 924
Chiffres d'affaires nets	1 276 601 444	1 753 616	1 278 355 060	1 253 310 434
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			1 988 434	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			28 380 241	20 260 442
Autres produits			542 471	872 061
Total des produits d'exploitation (I)			1 309 266 206	1 274 442 937
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			712 013 999	713 780 059
Variation de stock (marchandises)			18 075 799	16 601 320
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			240 101 793	224 532 648
Impôts, taxes et versements assimilés			13 618 160	14 212 863
Salaires et traitements			131 653 478	121 757 236
Charges sociales			38 967 167	36 119 783
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	19 895 301	19 600 027
		Dotations aux provisions	4 701 000	739 000
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	6 076 747	7 038 367
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	14 693 995	15 787 135
Autres charges			23 710 731	24 454 078
Total des charges d'exploitation (II)			1 223 508 171	1 194 622 517
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			85 758 035	79 820 421
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			14 400 000	8 000 004
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			1 663 044	954 474
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			113	-33
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			16 063 157	8 954 445
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			507 584	526 909
Différences négatives de change			27 863	19 440
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			535 447	546 349
RÉSULTAT FINANCIER			15 527 709	8 408 096
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			101 285 744	88 228 517

Compte de résultat (suite)

Signé par :

Patrick STASSI

861FF813C6D3448...

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 074	1 120 090
Produits exceptionnels sur opérations en capital	919 276	631 862
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 169 644	8 745 017
Total des produits exceptionnels (VII)	11 107 994	10 496 969
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	684 998	370 238
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	963 515	2 478 130
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 460 771	7 185 635
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 109 284	10 034 003
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	7 998 710	462 966
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	10 463 898	10 528 204
Impôts sur les bénéfices (X)	24 422 128	14 893 429
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 336 437 357	1 293 894 351
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 262 038 928	1 230 624 501
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	74 398 429	63 269 850

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

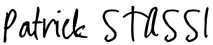
KIABI EUROPE

Société par actions simplifiée

100 RUE DU CALVAIRE 59510 HEM

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

SIRET : 34410327000023

Signé par :

861FF813C6D3448...

Présentation de l'entreprise, faits marquants de l'exercice

L'activité principale de la société KIABI EUROPE est la vente de textile prêt-à-porter au travers d'un réseau de magasins succursales en France.

La société exploite 227 magasins succursales en France à fin décembre 2024. Les évolutions de parc sont les suivantes au cours de l'exercice :

- 3 schémas directeurs (transferts, réductions de surface, etc.)
- 19 relooks réalisés
- 2 ouvertures (Mont St Martin et Kids Leers)

Le chiffre d'affaires total magasins succursales est en hausse de 2% comparé à l'exercice 2023 et celui du web a diminué de 4.7%.

Le contexte mondial reste mouvant et incertain. Cela génère des hausses de prix sur les matières premières, l'énergie et le transport impactant indirectement nos activités. La durée de cette situation ainsi que les impacts économiques et financiers demeurent difficile à évaluer.

Société mère consolidante

La société KIABI EUROPE est reprise dans les comptes consolidés établis par la SA BUNSHA INTERNATIONAL dont le siège social se situe au 100, rue du Calvaire, 59510, Hem.

Règles et méthodes comptables

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est 374 810 600 € et le résultat s'élève à 74 398 429 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14 Mars 2025 par le Conseil d'Administration de l'entreprise.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général est sans incidence significative sur les comptes de la société.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables sont constantes par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les annuités d'amortissements sont calculées suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Droit de bail	Linéaire	4 à 14 ans
Droits d'entrées	Linéaire	5 à 14 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 8 ans

Sur le plan fiscal :

- 1 an pour les logiciels acquis avant le 1er Janvier 2017.
- 4 à 8 ans pour les logiciels acquis depuis 1er Janvier 2017.

Le fonds de commerce figure au bilan à son coût d'acquisition. La valeur du fonds est actualisée chaque année selon la valeur d'utilité du fonds (méthode Discounted Cash Flow). Si la valeur calculée est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles liées aux baux sont amorties en mode linéaire depuis le 1er janvier 2012 sur la durée du bail sous-jacent ; l'avantage relatif à la conclusion du bail est jugé consommé au terme de celui-ci. Pour les baux conclus avant le 1er janvier 2012, la durée d'amortissement a été fixée selon la durée d'utilité résiduelle.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)

Les annuités d'amortissement sont calculées suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée comptable	Durée fiscale
Constructions	Linéaire	3 à 25 ans	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	1 à 30 ans	3 à 20 ans
Installations générales	Linéaire	3 ans	4 à 10 ans
Installations, matériels et outillages d'exploitation	Linéaire	1 à 10 ans	4 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 10 ans	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 25 ans	4 à 8 ans

Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence entre le plan d'amortissement fiscal et le plan d'amortissement social. La société a renoncé à l'option des amortissements dérogatoires sur tous les nouveaux biens à compter du 1er janvier 2018.

Dépréciations des immobilisations corporelles

La société constate tout d'abord une dépréciation des immobilisations des sites dont la fermeture ou le transfert est engagé à la date d'arrêté des comptes, à hauteur de la valeur nette comptable à la date prévisionnelle de mise au rebut des actifs concernés. La société s'assure, par ailleurs, que la valeur nette des actifs corporels et incorporels - y compris les écarts d'acquisition - n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et sa valeur d'utilité pour la société, qui sont définis comme suit :

- Le prix de vente net est le montant qui peut être obtenu de la cession d'un actif lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, minoré des coûts de sortie ;
- La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. Les flux de trésorerie après impôt sont estimés sur la base des plans à 3 ans avec prise en compte d'une valeur terminale calculée à partir de l'actualisation à l'infini des données de la troisième année, ces dernières étant ajustées le cas échéant afin de modéliser un flux normatif. Les flux sont actualisés au coût moyen pondéré du capital après impôt, majoré d'une prime de risque spécifique au pays.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est réévaluée chaque année. La notion d'indice de perte de valeur n'est qu'indicative et pourra déclencher la réalisation de tests d'impairment en cours d'année, avec prise en compte de l'impact dans les comptes trimestriels.

Pour le test d'impairment, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. L'UGT choisie est le magasin.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. La perte de valeur comptabilisée est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été constatée.

Immobilisations financières

Les participations et les autres titres immobilisés figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire des participations et autres titres immobilisés est inférieure à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part de la situation nette détenue corrigée des plus-values éventuelles, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

Stocks de marchandises

Les stocks bruts sont évalués à leur coût de revient selon la méthode « FIFO » (premier entré - premier sorti). Le coût de revient intègre le prix d'achat des marchandises aux fournisseurs, les ristournes de fin d'année, ainsi que l'ensemble des coûts engagés pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent, en particulier :

- Les droits de douanes et autres taxes non récupérables,
- Les frais de transport amont,
- Les frais de manutention et de logistique amont sur entrepôts,
- Les frais de distribution aval jusqu'à l'entrée des marchandises en stocks magasins.

Les stocks dont le coût d'entrée est supérieur à leur valeur nette de réalisation font l'objet d'une provision pour dépréciation. Les perspectives d'écoulement des articles de la saison en cours (Hiver N) sont examinées au détail, à la référence et au coloris, et au regard des conditions de marché sur le début d'exercice suivant. Une provision est alors constituée pour couvrir :

- D'une part, les marges négatives nettes en-deçà du prix de revient des stocks ;
- D'autre part, la valeur nette des stocks résiduels fin de saison, nets de démarque inconnue.

Les reconduits, c'est-à-dire les basiques Kiabi issus de la saison Hiver reconduits sur la saison Ete suivante, sont dépréciés en appliquant le taux de décote réellement constaté sur les reconduits des deux saisons précédentes. Le stock de la saison à venir (Ete N+1) n'est, quant à lui, pas déprécié.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale et une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant, afin de couvrir le risque de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées lorsque les risques et charges sont nettement précisés quant à leur objet mais leur réalisation est incertaine et que des événements survenus ou en cours les rendent probables.

- Provision pour médaille du travail

Une provision Médailles du travail est constituée afin de couvrir l'engagement de la société vis-à-vis des salariés bénéficiaires d'une médaille du travail sous la forme d'une prime additionnelle.

- Provision pour impôts

Kiabi Europe a fait l'objet de plusieurs procédures de contrôles sur une période totale 2014-2020 qui se sont clôturées par la signature d'un règlement d'ensemble avec la DVNI le 25 juillet 2023. Le principal chef de redressement concernait le prix de transfert appliqué à la transaction existant avec la société de sourcing KISS sur les exercices 2014 à 2016 (lorsque Kiabi Europe exerçait l'activité de centrale d'achat) pour un montant en base de 12 963 922 €.

Conformément aux dispositions de l'article L.62 A du LPF et afin d'éviter l'application d'une retenue à la source sur ce redressement, un avoir a été émis par ITFAS HK à Kiabi Europe visant à rapatrier en France les sommes (montant en base) considérées transférées à Hong-Kong. Cet avoir constitue un produit non imposable pour Kiabi Europe.

Ce redressement a été payé par BUNSHA INTERNATIONAL en qualité de redevable de l'impôt du groupe d'intégration fiscale en janvier 2024.

Le redressement relatif à la provision pour dépréciation des stocks hiver notifié à Kiabi Europe en décembre 2019 suite à la vérification de comptabilité ayant porté sur les exercices 2016 et 2017 a été abandonné par la DVNI.

Par ailleurs, l'administration a remis en cause une partie des réductions d'impôts mécénat déclarées par Kiabi Europe au titre des exercices 2019 et 2020. Ces redressements ont été partiellement maintenus pour un moment de 43 550 € au titre de 2019 et de 29 209€ au titre de 2020 et ont fait l'objet d'un règlement en 2023.

L'exhaustivité des redressements concernant Kiabi Europe ayant fait l'objet d'un règlement en janvier 2024, la provision comptabilisée en 2023 a été reprise en 2024.

- Autres provisions pour risques et charges

Provisions pour contrats déficitaires

Le cas échéant, une provision pour contrats déficitaires est constatée sur les sites présentant des cash-flows futurs négatifs, pour la valeur la plus faible entre l'engagement de loyer (c'est-à-dire les décaissements de loyers inévitables en vertu du contrat de bail en cours) et la somme des cash-flows sur la durée de l'engagement.

La provision pour contrats déficitaires s'élève à 599 K€ au 31 décembre 2024 avec une reprise de 426 K€ et une nouvelle dotation de 384 K€ sur des points de vente dont les perspectives se sont dégradées.

Provisions fidélité

Des provisions pour charges ont été constituées afin de couvrir les engagements de la société vis-à-vis de ses clients au titre de son programme de fidélité, à savoir :

- Les cartes fidélité dont les points cumulables ouvrent droit à des remises sur achats ultérieurs,
- Les livrets Bébé dont les cagnottages ouvrent droit à des bons d'achats dématérialisés.

Ces provisions sont évaluées avec précision par catégorie de cartes fidélité selon la fréquence d'achats et en s'appuyant sur des perspectives d'utilisation des points et cagnottes déterminées à partir d'analyses rétrospectives. Les points cumulés et cagnottes détenues à la date de clôture sont valorisés au coût de revient pour la société des bons et remises probables.

Le nouveau programme de fidélité Kiabi « En Famille » a été lancé en août 2024.

La provision sur les points fidélité et les cagnottes livrets bébé s'établit à 10 721 K€ au 31 décembre 2024 contre 11 242 K€ au 31 décembre 2023.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			14 107 772	0	177 940	
Terrains			32 113	0	0	
Constructions	Sur sol propre		60 478 002	0	2 456 787	
	Sur sol d'autrui		0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		151 432 202	0	9 984 882	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			18 333 025	0	1 730 436	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		0	0	0	
	Matériel de transport		0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		69 030 739	0	7 455 017	
	Emballages récupérables et divers		0	0	0	
Immobilisations corporelles en cours			4 711 942	0	777 815	
Avances et acomptes			0	0	1 149 566	
TOTAL (III)			304 018 022	0	23 554 503	
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0	
Autres participations			9 602 029	0	0	
Autres titres immobilisés			0	0	0	
Prêts et autres immobilisations financières			14 200 078	0	995 518	
TOTAL (IV)			23 802 107	0	995 518	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			341 927 902	0	24 727 960	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			0	154 858	14 130 854	0
Terrains			0	0	32 113	0
Constructions	Sur sol propre		0	1 355 591	61 579 199	0
	Sur sol d'autrui		0	0	0	0
	agencements et aménagements des		0	2 969 828	158 447 255	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0	842 307	19 221 154	0
Autres immobilisations corporelles	agencements,		0	0	0	0
	Matériel de transport		0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique		0	3 054 614	73 431 141	0
	Emballages récupérables et divers		0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours			4 711 942		777 815	0
Avances et acomptes			0	0	1 149 566	0
TOTAL (III)			4 711 942	8 222 340	314 638 243	0
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0	0
Autres participations			0	0	9 602 029	0
Autres titres immobilisés			0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			0	511 433	14 684 163	0
TOTAL (IV)			0	511 433	24 286 192	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			4 711 942	8 888 631	353 055 289	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		13 037 314	279 454	100 000	13 216 769		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	38 019 664	3 326 346	1 192 496	40 153 513		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	103 865 100	8 713 027	2 632 067	109 946 060		
Installations techniques, matériels et outillages		13 497 438	1 079 349	737 211	13 839 576		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	47 403 967	6 497 125	2 839 369	51 061 722		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		202 786 169	19 615 846	7 401 144	215 000 872		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		215 823 484	19 895 301	7 501 144	228 217 640		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	111 150	0	0	3 614 813	0	0	-3 503 663
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	111 150	0	0	3 614 813	0	0	-3 503 663
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	3 614 813	0	0	-3 503 663
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Stocks

La valeur nette du stock de marchandises au 31/12/2024 s'établit à 69 011 471 €

	En K€
Stocks de marchandises disponibles	74 209 271,27
Provision pour dépréciation des stocks marchands	-5 197 800,00
Stocks non marchand	0,00
Total	69 011 471

Le stock au 31/12/2024 se décompose comme suit :

- Saisons antérieures dépréciées.
- Hiver 2024 déprécié pour le stock réservé aux soldeurs
- Été 2025

Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Capital (4)	Capitaux propres autres que Capital (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
TITRES AFFIKI	31 430	22 424 735	100%	5 676 605	5 676 605			249 429 298	16 941 458	14 400 000
TITRES KIABI LOGISTIQUE	6 773 670	31 894 404	54.38%	3 685 424	3 685 424			192 978 463	4 650 979	
Participations (10 à 50% du capital)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

La société a opté pour le régime fiscal des groupes conformément à l'article 223 A du CGI à compter du 01/01/2012. La société mère " tête de groupe " est BUNSHA International.

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			0	0	0	
Autres immos financières			14 684 163	0	14 684 163	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			14 684 163	0	14 684 163	
Clients douteux ou litigieux			39 184	39 184	0	
Autres créances clients			7 331 275	7 314 409	16 866	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			134 763	134 763	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			0	0	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		1 440 262	390 503	1 049 760	
	Taxe sur la valeur ajoutée		6 719 041	6 719 041	0	
	Autres impôts		0	0	0	
	Etat - divers		0	0	0	
Groupes et associés			134 925 037	134 925 037	0	
Débiteurs divers			5 917 048	5 917 048	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			156 506 610	155 439 985	1 066 625	
Charges constatées d'avance			9 288 963	9 288 963	0	
TOTAL DES CREANCES			180 479 735	164 728 947	15 750 788	
Prêts accordés en cours d'exercice			0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			649 576	649 576	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			208 117	0	208 117	0
Fournisseurs et comptes rattachés			52 564 935	52 512 803	52 132	0
Personnel et comptes rattachés			33 949 338	33 949 338	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			10 808 138	10 808 138	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		19 755 913	19 755 913	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		19 696 364	19 696 364	0	0
	Obligations cautionnées		0	0	0	0
	Autres impôts		7 485 100	7 485 100	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 330 359	1 330 359	0	0
Groupes et associés			2	2	0	0
Autres dettes			6 661 847	6 657 453	4 395	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			3 204 201	770 487	1 538 989	894 726
TOTAL DES DETTES			156 313 890	153 615 532	1 803 633	894 726
Emprunts souscrits en cours d'exercice			0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0			

Etat des échéances des créances et des dettes

Les créances vis-à-vis du groupe s'élèvent à 678 584 €

Les dettes vis-à-vis du groupe s'élèvent à 18 418 982 €

Les comptes courants actif d'intégration fiscale s'élèvent à 1 034 733 €

Les comptes courants actif avec la centrale de trésorerie s'élèvent à 133 890 304 €

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA sur loyers	9 077 193	0	0
CCA sur frais généraux	211 770	0	0
TOTAL	9 288 963	0	0

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Participations travaux bailleurs	2 850 392	0	0
CA à quai	352 535	0	0
Divers	1 274	0	0
TOTAL	3 204 201	0	0

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Clients - Factures à établir	2 848 093
Cartes cadeaux à recevoir	5 580 927
Intérêts courus à recevoir	147 100
	0
	0
	0
	0
	0
	0
TOTAL	8 576 120

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Cartes cadeaux à payer	5 580 927
Fournisseurs - Factures non parvenues	23 849 123
Provision congés payés	8 964 692
Provision RTT	478 977
Provision sur primes variables	843 973
Provision sur repos compensateur	219 103
Provision modulation	830 677
Provision annuelle prime fin de contrat	118 024
Provision participation des salariés	10 460 099
Charges à payer primes	11 297 359
Charges à payer déplacements	242 573
Charges sociales	3 349 126
Provision forfait social sur participation	2 092 019
Provision abondement tickets restaurants	103 170
Charges à payer organismes sociaux	5 366 993
Aide alternant à reverser	527 332
TOTAL	74 324 167

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	58 922 010						58 922 010
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	5 892 201						5 892 201
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	970 371						970 371
Autres réserves	51 383 944				18 253 434		69 637 378
Report à nouveau	0						0
Résultat de l'exercice	63 269 850	74 398 429		45 016 416	-63 269 850		74 398 429
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	14 362 866	111 150	3 614 813				10 859 203
TOTAL CAPITAUX PROPRES	194 801 242	74 509 579	3 614 813	45 016 416	-45 016 416	0	220 679 592

Le résultat de l'exercice 2023 a été affecté comme suit :

- 45 016 415,64 € à titre de dividendes
- 18 253 434,29 € au compte "Autres réserves"

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	14 362 866	111 150	3 614 813	10 859 203
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	14 362 866	111 150	3 614 813	10 859 203
Provisions pour litige	5 242 693	3 338 093	2 862 668	5 718 118
Provisions pour garanties	161 548	147 137	161 548	147 137
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	254 742	0	0	254 742
Provisions pour impôts	5 681 296	0	5 657 926	23 370
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	11 939 401	11 208 765	11 724 401	11 423 765
TOTAL (II)	23 279 681	14 693 995	20 406 543	17 567 132
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	4 859 425	6 050 621	5 985 905	4 924 141
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	6 972 663	6 067 002	7 841 864	5 197 800
Provisions sur comptes clients	63 562	9 746	58 500	14 807
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	11 895 650	12 127 368	13 886 270	10 136 748
TOTAL GENERAL (I + II + III)	49 538 197	26 932 513	37 907 626	38 563 083
Dont dotations et reprises d'exploitation		25 471 742	27 737 982	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 460 771	10 169 644	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Informations relatives au compte de résultat

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est un bénéfice qui s'élève à 85 758 035 €

Le chiffre d'affaires global de la société au 31/12/2024 s'élève à 1 278 355 060 €. En application de l'art. 833-14 du PCG).

L'essentiel du chiffre d'affaires est composé de vente de marchandises.

Transferts de charges

En €	Montant
Exploitation	642 259
Financier	0
Exceptionnel	0
Total	642 259

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 100 K€

La rémunération des dirigeants n'est pas indiquée car cela reviendrait à divulguer leur rémunération individuelle.

Résultat financier

Le résultat financier est un bénéfice qui s'élève à 15 527 709 € et s'analyse comme suit :

	Charges	Produits
Revenus sur titres de participations		14 400 000
Revenus de prêts		0
Charges et produits financiers sur C/C		1 662 535
Pertes ou gains de change	27 863	113
Autres charges et produits financiers	507 584	509
Dotations / reprises aux provisions pour dépréciation de titres	0	0
Total	535 447	16 063 157

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est un bénéfice qui s'élève à 7 998 710 € et s'analyse comme suit :

	Charges	Produits
Produit de cession des éléments d'actifs	0	5 875
Quote part de subvention d'investissement inscrite au compte de résultat	0	493 428
Reprises sur amortissements dérogatoires	0	3 614 813
Reprises sur provisions pour risques et charges	0	5 657 926
Reprises sur provisions aux immobilisations	0	896 905
Produits exceptionnels divers	0	419 973
Produits sur exercices antérieurs	0	19 074
Pénalités et amendes	386 547	0
Dons et libéralités	295 875	0
Valeur nette des éléments d'actifs cédés	817 086	0
Dotations aux amortissements dérogatoires	111 150	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Dotations aux provisions sur immobilisations	1 349 621	0
Charges exceptionnelles diverses	149 004	0
Total	3 109 283	11 107 994

Impôt sur le résultat

La société a par ailleurs opté pour le régime fiscal des groupes conformément à l'article 223A du CGI à compter du 1er janvier 2010 ; la société tête de groupe d'intégration fiscale dont elle fait partie est la S.A. BUNSHA INTERNATIONAL. En application de la convention, la société enregistre dans ses comptes l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Le résultat comptable 2024 est bénéficiaire, le résultat fiscal 2024 est bénéficiaire.

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Résultat imposable	Impôt	Taux
Résultat courant	101 285 844	94 981 287	23 745 322	25%
Résultat exceptionnel	7 998 710	3 460 472	865 118	25%
Participation	-10 463 898	-10 395 960	-2 598 990	25%
IS sur résultats antérieurs				
Contribution sociale			701 173	3,3%
Contribution exceptionnelle				
Crédit d'impôts			-2 956 710	
TOTAL	98 820 657	88 045 799	19 755 913	

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Impact sur le résultat comptable en €	Résultat	Effet fiscal
Résultat net comptable	74 398 429	
Dotation de l'exercice aux provisions réglementées	111 150	27 787
Reprise de l'exercice aux provisions réglementées	3 614 813	903 703
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	70 894 765	-875 916

Impact sur les capitaux propres en €	Capitaux propres	Effet fiscal
Fonds propres	220 679 592	
Provisions réglementées	10 859 203	2 714 801
Capitaux propres hors évaluations fiscales dérogatoires	209 820 389	2 714 801

Situation fiscale différée en €	Résultat	Effet fiscal
Charges à payer non déductibles	15 420 976	3 855 244
Participation aux bénéfices	10 463 898	2 615 975
C3S	1 977 227	494 307
TVS	22 604	5 651
TASCOM	2 957 247	739 312
Autres réintégrations fiscales temporaires	4 342 602	1 085 651
Cumul d'imposition différée	19 763 579	4 940 895

Effectifs

Ventilation de l'effectif moyen (ETP) au 31/12/2024 :

Qualification	Nombre
Employé	3 417,00
Agent de maitrise	249,00
Cadres	515,00
Total	4 181,00

Engagements hors bilan

Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière dues par la société, en application de la convention collective des maisons à succursales de vente au détail de l'habillement, font l'objet d'une gestion externe.

Les engagements de la société ont été évalués selon la méthode des unités de crédits projetées.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'estimation des obligations sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 64 ans pour les non-cadres et 65 ans pour les cadres
- Taux de charges sociales :
 - o Employés de 30,13% (KIABI EUROPE)
 - o Agents de Maîtrise de 38,48% (KIABI EUROPE)
 - o Cadres de 47,15% (KIABI EUROPE)
- Taux d'actualisation : 3,382 % (données groupe)
- Taux de turn-over : de 0% à 33,93% selon âges et catégories (KIABI EUROPE)
- Taux de progression de salaires : Employés 2,67%, Agents de maitrise 3,03%, Cadres 4,53% (données groupe)

L'engagement pour la Société KIABI EUROPE s'établit à 2 401 058 €.

	Passif	Actif	Engagement
Ouverture (01/01/2024)	12 484 856	10 584 652	1 900 204
Variation	207 168	-293 686	500 854
Clôture (31/12/2024)	12 692 024	10 290 966	2 401 058

Cautions données

Nature de l'engagement	Bénéficiaire	Montant (€)
Cautions	Bailleurs	1 962 476
Cautions	Autres	

Evenements post cloture

A la date d'arrêté des comptes par le Président, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation de manière pérenne.

En conséquence, les états financiers au 31/12/2024 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Situation financière à court terme				
31/12/2024				
Libellé	Exercice N	Exercice N-1	Variation	%
Actif réalisable et disponible (à un an au plus)				
Créances rattachées à des participations	0	0	0	
Prêts	0	0	0	0%
Autres immobilisations financières	14 684	14 200	484	3%
Stocks de marchandises	69 011	85 312	-16 301	-19%
Avances et acomptes versés sur commandes	494	1 672	-1 179	-70%
Créances clients et comptes rattachés	7 356	9 204	-1 848	-20%
Autres créances	148 960	95 202	53 758	56%
Capital souscrit - appelé, non versé	0	0	0	0%
Sous total 1	240 505	205 591	34 914	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0%
Disponibilités	19 788	25 967	-6 180	-24%
Sous total 2	19 788	25 967	-6 180	-24%
Actif réalisable et disponible	260 292	231 558	28 734	12%
Libellé	Exercice N	Exercice N-1	Variation	%
Passif exigible (à un an au plus)				
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0%
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0%
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit (hors concours bancaires courants)	650	1 951	-1 302	-67%
Emprunt et dettes financières divers	208	230	-22	-10%
Avances reçues sur commandes en cours (hors acomptes / travaux en cours)	1	0	1	0%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 565	52 497	68	0%
Dettes fiscales et sociales (hors obligations cautionnées)	71 939	67 215	4 724	7%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 330	669	661	99%
Autres dettes	6 667	5 687	980	17%
Sous total 3	133 360	128 249	5 111	4%
Passif exigible	133 360	128 249	5 111	4%

KIABI EUROPE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Forvis Mazars
22, rue Denis Papin
59650 Villeneuve d'Ascq

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

Aux Associés
KIABI EUROPE
100 rue du Calvaire
59510 Hem

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KIABI EUROPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Comme décrit dans les paragraphes « Immobilisations incorporelles », « Immobilisations corporelles » et « Dépréciation des immobilisations corporelles » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, votre société teste chaque année la valeur de ses immobilisations incorporelles non amortissables et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des immobilisations corporelles. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

Valeur de réalisation des stocks

Le paragraphe « Stocks de marchandises » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des stocks de marchandises. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Provisions pour risques et charges

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges, tels que décrits dans le paragraphe « Provisions pour risques et charges » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société, et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Villeneuve d'Ascq, le 15 avril 2025

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

 Nicolas WILFART

Nicolas Wilfart

Forvis Mazars

 Eddy Bertelli

Eddy Bertelli



COMPTES ANNUELS

KIABI EUROPE

Société par actions simplifiée

100 RUE DU CALVAIRE 59510 HEM

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

SIRET : 34410327000023

Sommaire

Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
Annexes.....	7
Présentation et faits marquants.....	8
Règles et méthodes comptables.....	9
Immobilisations.....	13
Amortissements.....	14
Stocks.....	15
Liste des filiales et des participations.....	16
Etats des échéances des créances et des dettes.....	17
Etat des échéances des créances et des dettes.....	18
Charges constatées d'avance.....	18
Produits constatés d'avance.....	18
Détail des CAP & PAR.....	19
Variation des capitaux propres.....	20
Provisions inscrites au bilan.....	21
Informations relatives au compte de résultat.....	22
Engagements hors bilan.....	25
Evenements post clôture.....	26
Actifs réalisables et passif.....	27

Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	1 070 396	791 571	278 825	181 422
Fonds commercial	12 992 848	12 425 197	567 651	766 569
Autres immobilisations incorporelles	67 610	0	67 610	122 468
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	14 130 854	13 216 769	914 085	1 070 458
Terrains	32 113	0	32 113	32 113
Constructions	220 026 454	155 023 714	65 002 740	65 166 016
Installations techniques, matériel	19 221 154	13 839 576	5 381 577	4 835 586
Autres immobilisations corporelles	73 431 141	51 061 722	22 369 419	21 626 772
Immobilisations en cours	777 815	0	777 815	4 711 942
Avances et acomptes	1 149 566	0	1 149 566	0
TOTAL immobilisations corporelles	314 638 243	219 925 013	94 713 231	96 372 428
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	9 602 029	0	9 602 029	9 602 029
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	14 684 163	0	14 684 163	14 200 078
TOTAL immobilisations financières	24 286 192	0	24 286 192	23 802 107
Total Actif Immobilisé (II)	353 055 289	233 141 781	119 913 508	121 244 993
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	74 209 271	5 197 800	69 011 471	85 312 408
TOTAL Stock	74 209 271	5 197 800	69 011 471	85 312 408
Avances et acomptes versés sur commandes	493 658	0	493 658	1 672 476
Clients et comptes rattachés	7 370 459	14 807	7 355 652	9 203 943
Autres créances	148 959 599	0	148 959 599	95 202 038
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	156 823 716	14 807	156 808 909	106 078 456
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	19 787 749	0	19 787 749	25 967 298
TOTAL Disponibilités	19 787 749	0	19 787 749	25 967 298
Charges constatées d'avance	9 288 963	0	9 288 963	10 280 920
Total Actif Circulant (III)	260 109 699	5 212 607	254 897 092	227 639 082
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	613 164 988	238 354 388	374 810 600	348 884 075

Bilan passif

BILAN-PASSIF		31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	dont versé : 58 922 010	58 922 010	58 922 010
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		5 892 201	5 892 201
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	970 371	970 371
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	69 637 378	51 383 944
TOTAL Réserves		76 499 950	58 246 516
Report à nouveau		0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		74 398 429	63 269 850
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		10 859 203	14 362 866
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		220 679 592	194 801 242
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		6 464 255	6 045 241
Provisions pour charges		11 102 877	17 234 439
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		17 567 132	23 279 681
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		649 576	1 951 109
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	208 117	230 182
TOTAL Dettes financières		857 693	2 181 291
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		532	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		52 564 935	52 496 517
Dettes fiscales et sociales		71 938 940	67 215 188
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 330 359	669 096
Autres dettes		6 667 216	5 687 046
TOTAL Dettes d'exploitation		132 501 982	126 067 846
Produits constatés d'avance		3 204 201	2 554 014
TOTAL DETTES (IV)		136 563 876	130 803 152
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		374 810 600	348 884 075

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2024			31/12/2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	1 265 361 144	1 427 318	1 266 788 462	1 241 761 246
Production vendue biens	327	0	327	265
Production vendue services	11 239 973	326 298	11 566 271	11 548 924
Chiffres d'affaires nets	1 276 601 444	1 753 616	1 278 355 060	1 253 310 434
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			1 988 434	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			28 380 241	20 260 442
Autres produits			542 471	872 061
Total des produits d'exploitation (I)			1 309 266 206	1 274 442 937
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			712 013 999	713 780 059
Variation de stock (marchandises)			18 075 799	16 601 320
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			240 101 793	224 532 648
Impôts, taxes et versements assimilés			13 618 160	14 212 863
Salaires et traitements			131 653 478	121 757 236
Charges sociales			38 967 167	36 119 783
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	19 895 301	19 600 027
		Dotations aux provisions	4 701 000	739 000
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	6 076 747	7 038 367
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	14 693 995	15 787 135
Autres charges			23 710 731	24 454 078
Total des charges d'exploitation (II)			1 223 508 171	1 194 622 517
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			85 758 035	79 820 421
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			14 400 000	8 000 004
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			1 663 044	954 474
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			113	-33
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			16 063 157	8 954 445
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			507 584	526 909
Différences négatives de change			27 863	19 440
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			535 447	546 349
RÉSULTAT FINANCIER			15 527 709	8 408 096
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			101 285 744	88 228 517

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 074	1 120 090
Produits exceptionnels sur opérations en capital	919 276	631 862
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 169 644	8 745 017
Total des produits exceptionnels (VII)	11 107 994	10 496 969
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	684 998	370 238
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	963 515	2 478 130
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 460 771	7 185 635
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 109 284	10 034 003
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	7 998 710	462 966
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	10 463 898	10 528 204
Impôts sur les bénéfices (X)	24 422 128	14 893 429
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 336 437 357	1 293 894 351
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 262 038 928	1 230 624 501
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	74 398 429	63 269 850

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

KIABI EUROPE

Société par actions simplifiée

100 RUE DU CALVAIRE 59510 HEM

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

SIRET : 34410327000023

Présentation de l'entreprise, faits marquants de l'exercice

L'activité principale de la société KIABI EUROPE est la vente de textile prêt-à-porter au travers d'un réseau de magasins succursales en France.

La société exploite 227 magasins succursales en France à fin décembre 2024. Les évolutions de parc sont les suivantes au cours de l'exercice :

- 3 schémas directeurs (transferts, réductions de surface, etc.)
- 19 relooks réalisés
- 2 ouvertures (Mont St Martin et Kids Leers)

Le chiffre d'affaires total magasins succursales est en hausse de 2% comparé à l'exercice 2023 et celui du web a diminué de 4.7%.

Le contexte mondial reste mouvant et incertain. Cela génère des hausses de prix sur les matières premières, l'énergie et le transport impactant indirectement nos activités. La durée de cette situation ainsi que les impacts économiques et financiers demeurent difficile à évaluer.

Société mère consolidante

La société KIABI EUROPE est reprise dans les comptes consolidés établis par la SA BUNSHA INTERNATIONAL dont le siège social se situe au 100, rue du Calvaire, 59510, Hem.

Règles et méthodes comptables

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est 374 810 600 € et le résultat s'élève à 74 398 429 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14 Mars 2025 par le Conseil d'Administration de l'entreprise.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général est sans incidence significative sur les comptes de la société.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables sont constantes par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les annuités d'amortissements sont calculées suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Droit de bail	Linéaire	4 à 14 ans
Droits d'entrées	Linéaire	5 à 14 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 8 ans

Sur le plan fiscal :

- 1 an pour les logiciels acquis avant le 1er Janvier 2017.
- 4 à 8 ans pour les logiciels acquis depuis 1er Janvier 2017.

Le fonds de commerce figure au bilan à son coût d'acquisition. La valeur du fonds est actualisée chaque année selon la valeur d'utilité du fonds (méthode Discounted Cash Flow). Si la valeur calculée est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles liées aux baux sont amorties en mode linéaire depuis le 1er janvier 2012 sur la durée du bail sous-jacent ; l'avantage relatif à la conclusion du bail est jugé consommé au terme de celui-ci. Pour les baux conclus avant le 1er janvier 2012, la durée d'amortissement a été fixée selon la durée d'utilité résiduelle.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)

Les annuités d'amortissement sont calculées suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée comptable	Durée fiscale
Constructions	Linéaire	3 à 25 ans	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	1 à 30 ans	3 à 20 ans
Installations générales	Linéaire	3 ans	4 à 10 ans
Installations, matériels et outillages d'exploitation	Linéaire	1 à 10 ans	4 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 10 ans	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 25 ans	4 à 8 ans

Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence entre le plan d'amortissement fiscal et le plan d'amortissement social. La société a renoncé à l'option des amortissements dérogatoires sur tous les nouveaux biens à compter du 1er janvier 2018.

Dépréciations des immobilisations corporelles

La société constate tout d'abord une dépréciation des immobilisations des sites dont la fermeture ou le transfert est engagé à la date d'arrêté des comptes, à hauteur de la valeur nette comptable à la date prévisionnelle de mise au rebut des actifs concernés. La société s'assure, par ailleurs, que la valeur nette des actifs corporels et incorporels - y compris les écarts d'acquisition - n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et sa valeur d'utilité pour la société, qui sont définis comme suit :

- Le prix de vente net est le montant qui peut être obtenu de la cession d'un actif lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, minoré des coûts de sortie ;
- La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. Les flux de trésorerie après impôt sont estimés sur la base des plans à 3 ans avec prise en compte d'une valeur terminale calculée à partir de l'actualisation à l'infini des données de la troisième année, ces dernières étant ajustées le cas échéant afin de modéliser un flux normatif. Les flux sont actualisés au coût moyen pondéré du capital après impôt, majoré d'une prime de risque spécifique au pays.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est réévaluée chaque année. La notion d'indice de perte de valeur n'est qu'indicative et pourra déclencher la réalisation de tests d'impairment en cours d'année, avec prise en compte de l'impact dans les comptes trimestriels.

Pour le test d'impairment, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. L'UGT choisie est le magasin.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. La perte de valeur comptabilisée est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été constatée.

Immobilisations financières

Les participations et les autres titres immobilisés figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire des participations et autres titres immobilisés est inférieure à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part de la situation nette détenue corrigée des plus-values éventuelles, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

Stocks de marchandises

Les stocks bruts sont évalués à leur coût de revient selon la méthode « FIFO » (premier entré - premier sorti). Le coût de revient intègre le prix d'achat des marchandises aux fournisseurs, les ristournes de fin d'année, ainsi que l'ensemble des coûts engagés pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent, en particulier :

- Les droits de douanes et autres taxes non récupérables,
- Les frais de transport amont,
- Les frais de manutention et de logistique amont sur entrepôts,
- Les frais de distribution aval jusqu'à l'entrée des marchandises en stocks magasins.

Les stocks dont le coût d'entrée est supérieur à leur valeur nette de réalisation font l'objet d'une provision pour dépréciation. Les perspectives d'écoulement des articles de la saison en cours (Hiver N) sont examinées au détail, à la référence et au coloris, et au regard des conditions de marché sur le début d'exercice suivant. Une provision est alors constituée pour couvrir :

- D'une part, les marges négatives nettes en-deçà du prix de revient des stocks ;
- D'autre part, la valeur nette des stocks résiduels fin de saison, nets de démarque inconnue.

Les reconduits, c'est-à-dire les basiques Kiabi issus de la saison Hiver reconduits sur la saison Ete suivante, sont dépréciés en appliquant le taux de décote réellement constaté sur les reconduits des deux saisons précédentes. Le stock de la saison à venir (Ete N+1) n'est, quant à lui, pas déprécié.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale et une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant, afin de couvrir le risque de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées lorsque les risques et charges sont nettement précisés quant à leur objet mais leur réalisation est incertaine et que des événements survenus ou en cours les rendent probables.

- Provision pour médaille du travail

Une provision Médailles du travail est constituée afin de couvrir l'engagement de la société vis-à-vis des salariés bénéficiaires d'une médaille du travail sous la forme d'une prime additionnelle.

- Provision pour impôts

Kiabi Europe a fait l'objet de plusieurs procédures de contrôles sur une période totale 2014-2020 qui se sont clôturées par la signature d'un règlement d'ensemble avec la DVNI le 25 juillet 2023. Le principal chef de redressement concernait le prix de transfert appliqué à la transaction existant avec la société de sourcing KISS sur les exercices 2014 à 2016 (lorsque Kiabi Europe exerçait l'activité de centrale d'achat) pour un montant en base de 12 963 922 €.

Conformément aux dispositions de l'article L.62 A du LPF et afin d'éviter l'application d'une retenue à la source sur ce redressement, un avoir a été émis par ITFAS HK à Kiabi Europe visant à rapatrier en France les sommes (montant en base) considérées transférées à Hong-Kong. Cet avoir constitue un produit non imposable pour Kiabi Europe.

Ce redressement a été payé par BUNSHA INTERNATIONAL en qualité de redevable de l'impôt du groupe d'intégration fiscale en janvier 2024.

Le redressement relatif à la provision pour dépréciation des stocks hiver notifié à Kiabi Europe en décembre 2019 suite à la vérification de comptabilité ayant porté sur les exercices 2016 et 2017 a été abandonné par la DVNI.

Par ailleurs, l'administration a remis en cause une partie des réductions d'impôts mécénat déclarées par Kiabi Europe au titre des exercices 2019 et 2020. Ces redressements ont été partiellement maintenus pour un moment de 43 550 € au titre de 2019 et de 29 209€ au titre de 2020 et ont fait l'objet d'un règlement en 2023.

L'exhaustivité des redressements concernant Kiabi Europe ayant fait l'objet d'un règlement en janvier 2024, la provision comptabilisée en 2023 a été reprise en 2024.

- Autres provisions pour risques et charges

Provisions pour contrats déficitaires

Le cas échéant, une provision pour contrats déficitaires est constatée sur les sites présentant des cash-flows futurs négatifs, pour la valeur la plus faible entre l'engagement de loyer (c'est-à-dire les décaissements de loyers inévitables en vertu du contrat de bail en cours) et la somme des cash-flows sur la durée de l'engagement.

La provision pour contrats déficitaires s'élève à 599 K€ au 31 décembre 2024 avec une reprise de 426 K€ et une nouvelle dotation de 384 K€ sur des points de vente dont les perspectives se sont dégradées.

Provisions fidélité

Des provisions pour charges ont été constituées afin de couvrir les engagements de la société vis-à-vis de ses clients au titre de son programme de fidélité, à savoir :

- Les cartes fidélité dont les points cumulables ouvrent droit à des remises sur achats ultérieurs,
- Les livrets Bébé dont les cagnottages ouvrent droit à des bons d'achats dématérialisés.

Ces provisions sont évaluées avec précision par catégorie de cartes fidélité selon la fréquence d'achats et en s'appuyant sur des perspectives d'utilisation des points et cagnottes déterminées à partir d'analyses rétrospectives. Les points cumulés et cagnottes détenues à la date de clôture sont valorisés au coût de revient pour la société des bons et remises probables.

Le nouveau programme de fidélité Kiabi « En Famille » a été lancé en août 2024.

La provision sur les points fidélité et les cagnottes livrets bébé s'établit à 10 721 K€ au 31 décembre 2024 contre 11 242 K€ au 31 décembre 2023.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			14 107 772	0	177 940
Terrains			32 113	0	0
Constructions	Sur sol propre	60 478 002	0	2 456 787	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	151 432 202	0	9 984 882	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			18 333 025	0	1 730 436
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	69 030 739	0	7 455 017	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
Immobilisations corporelles en cours			4 711 942	0	777 815
Avances et acomptes			0	0	1 149 566
TOTAL (III)			304 018 022	0	23 554 503
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			9 602 029	0	0
Autres titres immobilisés			0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			14 200 078	0	995 518
TOTAL (IV)			23 802 107	0	995 518
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			341 927 902	0	24 727 960
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	154 858	14 130 854	0
Terrains		0	0	32 113	0
Constructions	Sur sol propre	0	1 355 591	61 579 199	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	agencements et aménagements des	0	2 969 828	158 447 255	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	842 307	19 221 154	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	3 054 614	73 431 141	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		4 711 942		777 815	0
Avances et acomptes		0	0	1 149 566	0
TOTAL (III)		4 711 942	8 222 340	314 638 243	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	9 602 029	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	511 433	14 684 163	0
TOTAL (IV)		0	511 433	24 286 192	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		4 711 942	8 888 631	353 055 289	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)				0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				13 037 314	279 454	100 000	13 216 769
Terrains				0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre			38 019 664	3 326 346	1 192 496	40 153 513
	Sur sol d'autrui			0	0	0	0
	Installations générales, agencements			103 865 100	8 713 027	2 632 067	109 946 060
Installations techniques, matériels et outillages				13 497 438	1 079 349	737 211	13 839 576
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers			0	0	0	0
	Matériel de transport			0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			47 403 967	6 497 125	2 839 369	51 061 722
	Emballages récupérables et divers			0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)				202 786 169	19 615 846	7 401 144	215 000 872
TOTAL GENERAL (I + II + III)				215 823 484	19 895 301	7 501 144	228 217 640
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	111 150	0	0	3 614 813	0	0	-3 503 663
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	111 150	0	0	3 614 813	0	0	-3 503 663
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	3 614 813	0	0	-3 503 663
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	0

Stocks

La valeur nette du stock de marchandises au 31/12/2024 s'établit à 69 011 471 €

	En K€
Stocks de marchandises disponibles	74 209 271,27
Provision pour dépréciation des stocks marchands	-5 197 800,00
Stocks non marchand	0,00
Total	69 011 471

Le stock au 31/12/2024 se décompose comme suit :

- Saisons antérieures dépréciées.
- Hiver 2024 déprécié pour le stock réservé aux soldeurs
- Été 2025

Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Capital (4)	Capitaux propres autres que Capital (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
TITRES AFFIKI	31 430	22 424 735	100%	5 676 605	5 676 605			249 429 298	16 941 458	14 400 000
TITRES KIABI LOGISTIQUE	6 773 670	31 894 404	54.38%	3 685 424	3 685 424			192 978 463	4 650 979	
Participations (10 à 50% du capital)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

La société a opté pour le régime fiscal des groupes conformément à l'article 223 A du CGI à compter du 01/01/2012. La société mère " tête de groupe " est BUNSHA International.

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			0	0	0	
Autres immos financières			14 684 163	0	14 684 163	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			14 684 163	0	14 684 163	
Clients douteux ou litigieux			39 184	39 184	0	
Autres créances clients			7 331 275	7 314 409	16 866	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			134 763	134 763	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			0	0	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		1 440 262	390 503	1 049 760	
	Taxe sur la valeur ajoutée		6 719 041	6 719 041	0	
	Autres impôts		0	0	0	
	Etat - divers		0	0	0	
Groupes et associés			134 925 037	134 925 037	0	
Débiteurs divers			5 917 048	5 917 048	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			156 506 610	155 439 985	1 066 625	
Charges constatées d'avance			9 288 963	9 288 963	0	
TOTAL DES CREANCES			180 479 735	164 728 947	15 750 788	
Prêts accordés en cours d'exercice			0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			649 576	649 576	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			208 117	0	208 117	0
Fournisseurs et comptes rattachés			52 564 935	52 512 803	52 132	0
Personnel et comptes rattachés			33 949 338	33 949 338	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			10 808 138	10 808 138	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		19 755 913	19 755 913	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		19 696 364	19 696 364	0	0
	Obligations cautionnées		0	0	0	0
	Autres impôts		7 485 100	7 485 100	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 330 359	1 330 359	0	0
Groupes et associés			2	2	0	0
Autres dettes			6 661 847	6 657 453	4 395	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			3 204 201	770 487	1 538 989	894 726
TOTAL DES DETTES			156 313 890	153 615 532	1 803 633	894 726
Emprunts souscrits en cours d'exercice			0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0			

Etat des échéances des créances et des dettes

Les créances vis-à-vis du groupe s'élèvent à 678 584 €

Les dettes vis-à-vis du groupe s'élèvent à 18 418 982 €

Les comptes courants actif d'intégration fiscale s'élèvent à 1 034 733 €

Les comptes courants actif avec la centrale de trésorerie s'élèvent à 133 890 304 €

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA sur loyers	9 077 193	0	0
CCA sur frais généraux	211 770	0	0
TOTAL	9 288 963	0	0

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Participations travaux bailleurs	2 850 392	0	0
CA à quai	352 535	0	0
Divers	1 274	0	0
TOTAL	3 204 201	0	0

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Clients - Factures à établir	2 848 093
Cartes cadeaux à recevoir	5 580 927
Intérêts courus à recevoir	147 100
	0
	0
	0
	0
	0
	0
TOTAL	8 576 120

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Cartes cadeaux à payer	5 580 927
Fournisseurs - Factures non parvenues	23 849 123
Provision congés payés	8 964 692
Provision RTT	478 977
Provision sur primes variables	843 973
Provision sur repos compensateur	219 103
Provision modulation	830 677
Provision annuelle prime fin de contrat	118 024
Provision participation des salariés	10 460 099
Charges à payer primes	11 297 359
Charges à payer déplacements	242 573
Charges sociales	3 349 126
Provision forfait social sur participation	2 092 019
Provision abondement tickets restaurants	103 170
Charges à payer organismes sociaux	5 366 993
Aide alternant à reverser	527 332
TOTAL	74 324 167

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	58 922 010						58 922 010
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	5 892 201						5 892 201
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	970 371						970 371
Autres réserves	51 383 944				18 253 434		69 637 378
Report à nouveau	0						0
Résultat de l'exercice	63 269 850	74 398 429		45 016 416	-63 269 850		74 398 429
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	14 362 866	111 150	3 614 813				10 859 203
TOTAL CAPITAUX PROPRES	194 801 242	74 509 579	3 614 813	45 016 416	-45 016 416	0	220 679 592

Le résultat de l'exercice 2023 a été affecté comme suit :

- 45 016 415,64 € à titre de dividendes
- 18 253 434,29 € au compte "Autres réserves"

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	14 362 866	111 150	3 614 813	10 859 203
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	14 362 866	111 150	3 614 813	10 859 203
Provisions pour litige	5 242 693	3 338 093	2 862 668	5 718 118
Provisions pour garanties	161 548	147 137	161 548	147 137
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	254 742	0	0	254 742
Provisions pour impôts	5 681 296	0	5 657 926	23 370
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	11 939 401	11 208 765	11 724 401	11 423 765
TOTAL (II)	23 279 681	14 693 995	20 406 543	17 567 132
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	4 859 425	6 050 621	5 985 905	4 924 141
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	6 972 663	6 067 002	7 841 864	5 197 800
Provisions sur comptes clients	63 562	9 746	58 500	14 807
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	11 895 650	12 127 368	13 886 270	10 136 748
TOTAL GENERAL (I + II + III)	49 538 197	26 932 513	37 907 626	38 563 083
Dont dotations et reprises d'exploitation		25 471 742	27 737 982	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 460 771	10 169 644	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Informations relatives au compte de résultat

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est un bénéfice qui s'élève à 85 758 035 €

Le chiffre d'affaires global de la société au 31/12/2024 s'élève à 1 278 355 060 €. En application de l'art. 833-14 du PCG).

L'essentiel du chiffre d'affaires est composé de vente de marchandises.

Transferts de charges

En €	Montant
Exploitation	642 259
Financier	0
Exceptionnel	0
Total	642 259

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 100 K€

La rémunération des dirigeants n'est pas indiquée car cela reviendrait à divulguer leur rémunération individuelle.

Résultat financier

Le résultat financier est un bénéfice qui s'élève à 15 527 709 € et s'analyse comme suit :

	Charges	Produits
Revenus sur titres de participations		14 400 000
Revenus de prêts		0
Charges et produits financiers sur C/C		1 662 535
Pertes ou gains de change	27 863	113
Autres charges et produits financiers	507 584	509
Dotations / reprises aux provisions pour dépréciation de titres	0	0
Total	535 447	16 063 157

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est un bénéfice qui s'élève à 7 998 710 € et s'analyse comme suit :

	Charges	Produits
Produit de cession des éléments d'actifs	0	5 875
Quote part de subvention d'investissement inscrite au compte de résultat	0	493 428
Reprises sur amortissements dérogatoires	0	3 614 813
Reprises sur provisions pour risques et charges	0	5 657 926
Reprises sur provisions aux immobilisations	0	896 905
Produits exceptionnels divers	0	419 973
Produits sur exercices antérieurs	0	19 074
Pénalités et amendes	386 547	0
Dons et libéralités	295 875	0
Valeur nette des éléments d'actifs cédés	817 086	0
Dotations aux amortissements dérogatoires	111 150	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Dotations aux provisions sur immobilisations	1 349 621	0
Charges exceptionnelles diverses	149 004	0
Total	3 109 283	11 107 994

Impôt sur le résultat

La société a par ailleurs opté pour le régime fiscal des groupes conformément à l'article 223A du CGI à compter du 1er janvier 2010 ; la société tête de groupe d'intégration fiscale dont elle fait partie est la S.A. BUNSHA INTERNATIONAL. En application de la convention, la société enregistre dans ses comptes l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Le résultat comptable 2024 est bénéficiaire, le résultat fiscal 2024 est bénéficiaire.

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Résultat imposable	Impôt	Taux
Résultat courant	101 285 844	94 981 287	23 745 322	25%
Résultat exceptionnel	7 998 710	3 460 472	865 118	25%
Participation	-10 463 898	-10 395 960	-2 598 990	25%
IS sur résultats antérieurs				
Contribution sociale			701 173	3,3%
Contribution exceptionnelle				
Crédit d'impôts			-2 956 710	
TOTAL	98 820 657	88 045 799	19 755 913	

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Impact sur le résultat comptable en €	Résultat	Effet fiscal
Résultat net comptable	74 398 429	
Dotation de l'exercice aux provisions réglementées	111 150	27 787
Reprise de l'exercice aux provisions réglementées	3 614 813	903 703
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	70 894 765	-875 916

Impact sur les capitaux propres en €	Capitaux propres	Effet fiscal
Fonds propres	220 679 592	
Provisions réglementées	10 859 203	2 714 801
Capitaux propres hors évaluations fiscales dérogatoires	209 820 389	2 714 801

Situation fiscale différée en €	Résultat	Effet fiscal
Charges à payer non déductibles	15 420 976	3 855 244
Participation aux bénéfices	10 463 898	2 615 975
C3S	1 977 227	494 307
TVS	22 604	5 651
TASCOM	2 957 247	739 312
Autres réintégrations fiscales temporaires	4 342 602	1 085 651
Cumul d'imposition différée	19 763 579	4 940 895

Effectifs

Ventilation de l'effectif moyen (ETP) au 31/12/2024 :

Qualification	Nombre
Employé	3 417,00
Agent de maitrise	249,00
Cadres	515,00
Total	4 181,00

Engagements hors bilan

Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière dues par la société, en application de la convention collective des maisons à succursales de vente au détail de l'habillement, font l'objet d'une gestion externe.

Les engagements de la société ont été évalués selon la méthode des unités de crédits projetées.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'estimation des obligations sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 64 ans pour les non-cadres et 65 ans pour les cadres
- Taux de charges sociales :
 - o Employés de 30,13% (KIABI EUROPE)
 - o Agents de Maîtrise de 38,48% (KIABI EUROPE)
 - o Cadres de 47,15% (KIABI EUROPE)
- Taux d'actualisation : 3,382 % (données groupe)
- Taux de turn-over : de 0% à 33,93% selon âges et catégories (KIABI EUROPE)
- Taux de progression de salaires : Employés 2,67%, Agents de maitrise 3,03%, Cadres 4,53% (données groupe)

L'engagement pour la Société KIABI EUROPE s'établit à 2 401 058 €.

	Passif	Actif	Engagement
Ouverture (01/01/2024)	12 484 856	10 584 652	1 900 204
Variation	207 168	-293 686	500 854
Clôture (31/12/2024)	12 692 024	10 290 966	2 401 058

Cautions données

Nature de l'engagement	Bénéficiaire	Montant (€)
Cautions	Bailleurs	1 962 476
Cautions	Autres	

Evenements post cloture

A la date d'arrêté des comptes par le Président, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation de manière pérenne.

En conséquence, les états financiers au 31/12/2024 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Situation financière à court terme				
31/12/2024				
Libellé	Exercice N	Exercice N-1	Variation	%
Actif réalisable et disponible (à un an au plus)				
Créances rattachées à des participations	0	0	0	
Prêts	0	0	0	0%
Autres immobilisations financières	14 684	14 200	484	3%
Stocks de marchandises	69 011	85 312	-16 301	-19%
Avances et acomptes versés sur commandes	494	1 672	-1 179	-70%
Créances clients et comptes rattachés	7 356	9 204	-1 848	-20%
Autres créances	148 960	95 202	53 758	56%
Capital souscrit - appelé, non versé	0	0	0	0%
Sous total 1	240 505	205 591	34 914	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0%
Disponibilités	19 788	25 967	-6 180	-24%
Sous total 2	19 788	25 967	-6 180	-24%
Actif réalisable et disponible	260 292	231 558	28 734	12%
Libellé	Exercice N	Exercice N-1	Variation	%
Passif exigible (à un an au plus)				
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0%
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0%
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit (hors concours bancaires courants)	650	1 951	-1 302	-67%
Emprunt et dettes financières divers	208	230	-22	-10%
Avances reçues sur commandes en cours (hors acomptes / travaux en cours)	1	0	1	0%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 565	52 497	68	0%
Dettes fiscales et sociales (hors obligations cautionnées)	71 939	67 215	4 724	7%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 330	669	661	99%
Autres dettes	6 667	5 687	980	17%
Sous total 3	133 360	128 249	5 111	4%
Passif exigible	133 360	128 249	5 111	4%

KIABI EUROPE
Société par Actions Simplifiée
Capital de 58 922 010,00 euros
4A rue du Moulin de Lezennes 59260 LEZENNES
344 103 270 RCS Lille Métropole

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2024**

Le présent rapport est établi pour rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31.12.2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

**SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE
ECOULE EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

L'activité principale de la Société est la vente de textile prêt-à-porter au travers d'un réseau de magasins succursales en France, ainsi que sur le web. La Société exploite 227 magasins succursales en France à fin décembre 2024.

Les évolutions de parc ont été les suivantes au cours de l'exercice :

- 3 schémas directeurs (transferts, réductions de surface, etc.)
- 19 relooks réalisés
- 2 ouvertures : Mont St Martin Kids Leers

Le chiffre d'affaires a progressé de 2% en 2024 par rapport à l'exercice 2023.

L'augmentation du CA 2024 est largement tirée par le CA carrelage (+ 28 M€). On note une légère diminution sur le WEB (- 4,4 M€).

La société KIABI EUROPE est reprise dans les comptes consolidés établis par la S.A BUNSHA INTERNATIONAL et, à ce titre, est exemptée d'établir des comptes consolidés.

La société a par ailleurs opté pour le régime fiscal des groupes conformément à l'article 223A du CGI à compter du 1er janvier 2010, la société tête de groupe d'intégration fiscale dont elle fait partie est la S.A. BUNSHA INTERNATIONAL.

Le capital social est de 58 922 010 euros au 31 décembre 2024, divisé en 3 928 134 actions de 15 euros chacune.

Concernant les principales filiales de KIABI EUROPE :

- La société AFFIKI, société commettante des magasins affiliés en France. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 249 429 298 euros et un résultat net de 16 941 458 euros ;
- La société KIABI LOGISTIQUE, prestataire logistique de stockage et de transport. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 192 978 463.23 euros et un résultat net de 4 650 979.01 euros.

Au titre de l'exercice clos le 31.12.2024 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'élève à 1 278 355 059.52 euros contre 1 253 310 434.44 euros au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 2 %.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 309 266 205.86 euros contre 1 274 442 937.30 euros au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 2.7 %.
- Les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 1 223 508 171.25 euros contre 1 194 622 516.50 euros au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 2.4 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 85 758 034.61 euros contre 79 820 420.80 euros au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 7.4 %.

L'effectif salarié au 31 décembre s'élève à 4 181 salariés (équivalent temps plein) sur l'exercice. Il est précisé que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 2 785 840.91 euros en 2024, contre 2 601 769.91 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 15 527 709.49 euros contre 8 408 096.22 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 101 285 744.10 euros, contre 88 228 517.02 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14.80%.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 7 998 710.47 euros, de l'impôt sur les bénéfices de 25 186 091.05 euros et de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise de 10 463 897.98 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 74 398 428.69 euros contre un bénéfice de 63 269 849.93 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 17.59%.

Au 31.12.2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 374 810 600.00 euros contre 348 884 074.60 euros pour l'exercice précédent.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation de manière pérenne. En conséquence, les états financiers au 31/12/2024 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société devrait de nouveau progresser en chiffre d'affaires avec une progression totale à 3.7% vs. 2024 est prévue.

Cette progression est portée par le web en lien avec notre stratégie omnicanale (+11.8%) et une progression prudente sur le carrelage (+1.9%).

La Société continue de développer ses points forts avec une offre pour toutes les familles et anticipe le commerce de demain avec une part importante d’investissements alloués aux nouveaux formats de commerce au service du client.

FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce les Sociétés suivantes :

Société	Forme	Nombre de titres	% Détenion	Nombre de titres détenus	Valeur des titres (brute)	Valeur des titres (nette)
KIABI LOGISTIQUE	SAS	451 578	54,39%	245 597	3 685 424 €	3 685 424 €
AFFIKI	SAS	3 143	100%	3 143	5 676 605 €	5 676 605 €

PRISES DE PARTICIPATIONS/CONTROLE/CESSION

Société	Forme	Nombre de titres	% Détenion	Nombre de titres détenus	Valeur des titres (brute)	Valeur des titres (nette)
MELTING POINT OPERATION	SAS	150 200	9,99%	24 000	240 000 €	240 000 €

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2024 ont été établis conformément aux règles de présentation et méthode d’évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes comptables sont constantes par rapport à l’exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous examinons ensuite l'affectation du résultat.

Après en avoir délibéré, le Conseil d’administration décide à l'unanimité de proposer à l’Assemblée Générale des Associés d’affecter le bénéfice de l’exercice, à savoir la somme de 74 398 428,69 euros, de la manière suivante :

- Au compte « Autres réserves » la somme de 1 374 417,63 euros ;
- A titre de dividendes, le solde du bénéfice, à savoir la somme de 73 024 011,06 euros.

Le dividende par action s’élèverait à 18,59 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2023	45 016 415,64 €	0 €	0 €
2022	81 823 031,22 €	0 €	0 €
2021	26 446 371,22 €	0 €	0 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 85 421 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement. Cette somme a un impact sur le montant de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 22 039 euros.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ;
 - les factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice ;
 - les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.
- **Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				6600
Montant total des factures concernées(Préciser HT ou TTC)	1 705 605,06	112 469,04	74 731,56	992 382,35	2 885 188,01
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice(Préciser HT ou TTC)	NON APPLICABLE				
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (Préciser HT ou TTC)	0,111%	0,007%	0,005%	0,065%	0,188% du chiffre d'affaires de l'exercice (1534026072€ TTC)
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	-				
Montant total des factures exclues(Préciser HT ou TTC)	-				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : Comptant, 14J, 15J, 19J, 14J FDM, 15J FDM, 28J, 30J, 30J FDM, 45J FDM, 60J				

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 - 30 Jours	31 - 60 jours	61 - 90 Jours	91 Jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				6 263,00
Montant total des factures concernées(Préciser HT ou TTC)	9 222 907,82	1 188 688,67	41 130,16	- 648 018,27	9 804 708,38
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT ou TTC)	0,807%	0,104%	0,004%	-0,057%	0,858% des achats de l'exercice (1142538950,4€ ttc)
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	NON APPLICABLE				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	-				
Montant total des factures exclues(Préciser HT ou TTC)	-				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Achats de marchandises : de 30 à 45 jours fin de mois date de facture Achats non marchands et prestations de services : de comptant à 45 jours fin de mois date de facture Transport : 30 jours net date de facture Le calcul du retard sur les échéances au comptant tient compte d'un délai administratif raisonnable de 30 jours maximum				

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous informons qu'aucune convention ne donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce n'a été conclu au cours de l'exercice écoulé.

SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT DE LA SOCIETE

Nous constatons que le mandat du Président de la Société n'est pas parvenu à échéance.

SITUATION DU MANDAT DE DIRECTEUR GENERAL

Nous constatons que le mandat du Directeur Général n'est pas parvenu à échéance.

SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous constatons que les mandats des membres du Conseil d'administration ne sont pas parvenus à échéance.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

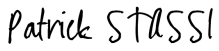
Nous constatons que les mandats des Commissaires aux comptes ne sont pas parvenus à échéance.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de vos Commissaires aux comptes

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration

Signé par :

861FF813C6D3448...

KIABI EUROPE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 58 922 010,00 euros
4A rue du Moulin de Lezennes 59260 LEZENNES
344 103 270 RCS Lille Métropole

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 30 avril à 14h45, les Associés de la Société se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social de la Société, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Le cabinet PWC et le cabinet FORVIS MAZARS, Commissaires aux comptes régulièrement convoqués, sont présents.

L'Assemblée désigne Monsieur Patrick STASSI, Président de séance.

Monsieur Maxence LANTOINE est choisi comme Secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président de l'Assemblée, permet de constater que les Associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins la moitié des actions ayant un droit de vote.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des Associés :

- Les copies de lettre de convocations des Associés ;
- La feuille de présence à l'Assemblée ;
- Les pouvoirs des Associés représentées ;
- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice ;
- Le rapport du Conseil d'administration ;
- Les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- La copie de la convocation des Commissaires aux comptes ;
- Le rapport des Commissaires aux comptes.

Puis le Président déclare que les textes des projets de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des

Associés, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée dans le délai de quinze jours et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2024 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2024 et quitus au Président de la Société ;
- Affectation du résultat ;
- Rappel des dividendes distribués ;
- Approbation des conventions réglementées conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Fixation de l'enveloppe de la rémunération de l'activité des administrateurs pour l'exercice 2025 ;
- (...);
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à donner.

Le Président fait donner lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 74 398 428,69 €.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 85 421 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement. Cette somme a un impact sur le montant de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 22 039 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice à savoir la somme de 74 398 428,69 euros, de la manière suivante :

- Au compte « Autres réserves » la somme de 1 374 417,63 euros ;
- A titre de dividendes, le solde du bénéfice, à savoir la somme de 73 024 011,06 euros.

Le dividende par action s'élève à 18,59 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé que les sommes distribuées à tires de dividendes, au cours des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2023	45 016 415,64 €	0 €	0 €
2022	81 823 031,22 €	0 €	0 €
2021	26 446 371,22 €	0 €	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune convention ne donnant lieu à l'application de la procédure prévue à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide également d'allouer aux Administrateurs, en rémunération de leur activité, une enveloppe d'un montant de 20 000 euros brut pour l'exercice 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

(...)

DERNIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Monsieur Maxence LANTOINE, juriste corporate, ainsi qu'à Madame Marine LERICHE, juriste corporate, demeurant aux fins des présentes au 4A rue du Moulin de Lezennes, 59260 LEZENNES, à l'effet d'accomplir ensemble ou séparément toutes les formalités de complétion et de correction ainsi qu'à tous dépôts, demandes d'immatriculation, modifications et radiations qu'il appartiendra de faire auprès du Guichet Unique électronique des formalités d'entreprises, du Registre du Commerce et des Sociétés compétent ainsi qu'auprès de toute autorité administrative et de tout tiers, et en général faire ce qui sera nécessaire.

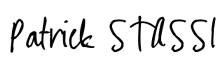
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Pour copie certifiée conforme

Le Président de la Société

SA BUNSHA INTERNATIONAL

Représentée par Monsieur Patrick STASSI

Signé par :

861FF813C6D3448...

KIABI EUROPE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 58 922 010,00 euros
4A rue du Moulin de Lezennes, 59260 LEZENNES
344 103 270 RCS Lille Métropole

**TEXTE DE LA RESOLUTION D’AFFECTATION PROPOSEE A L’ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2025**

RESOLUTION D’AFFECTATION DU RESULTAT

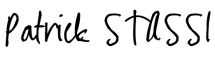
L’Assemblée Générale décide d’affecter le bénéfice de l’exercice à savoir la somme de 74 398 428,69 euros, de la manière suivante :

- Au compte « Autres réserves » la somme de 1 374 417,63 euros ;
- A titre de dividendes, le solde du bénéfice, à savoir la somme de 73 024 011,06 euros.

Le dividende par action s’élève à 18,59 euros.

Pour copie certifiée conforme

Le Président de la Société
SA BUNSHA INTERNATIONAL,
Représentée par Monsieur Patrick STASSI

Signé par :

861FF813C6D3448...

KIABI EUROPE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 58 922 010,00 euros
4A rue du Moulin de Lezennes, 59260 LEZENNES
344 103 270 RCS Lille Métropole

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2025**

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

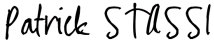
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice à savoir la somme de 74 398 428,69 euros, de la manière suivante :

- Au compte « Autres réserves » la somme de 1 374 417,63 euros ;
- A titre de dividendes, le solde du bénéfice, à savoir la somme de 73 024 011,06 euros.

Le dividende par action s'élève à 18,59 euros.

Pour copie certifiée conforme

Le Président de la Société
SA BUNSHA INTERNATIONAL,
Représentée par Monsieur Patrick STASSI

Signé par :

861FF813C6D3448...